

09/11/2011

**Synthèse du groupe de travail géographique Vallée de l'Huveaune
N°3**

Date : 9 Novembre 2011
Heure : 14h – 18h
Lieu : Salle municipale, La Penne sur Huveaune

Participants (ordre alphabétique)

Alex	AMBERTO	Tout Aubagne est Contre la LGV
Claude	BONOMO	Particulier
Jean	BOYER	C.I.Q. Ponsons Queirade
Hervé	BRUN	Association Alpha
Pierre	CALFAS	Union Régionale Vie Nature (affiliée à France Nature Environnement) - URVN PACA
André	CASTINO	CIQ Ponsons Queirade
René	CHAIX	Union Départementale des Bouches du Rhône pour la Sauvegarde de la Vie et la Nature - UDVN 13
Fabrice	CHASTAN	Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Sébastien	CONAN	Fédération des Bouches du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Hélène	CORSELLE	CG113
Jean-Baptiste	DAVID	Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence - CCIMP
Henri	De MATOS	Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune
Frédéric	DOURMAYAN	Ville de Marseille
Armand	EXERJEAN	C.I.Q. St Menet - La Buzine
Benoit	FRANKART	Association Alpha
Roger	FERRO	C.I.Q. Saint Marcel
Jean	GONELLA	Fédération d'Action Régionale pour l'Environnement (FARE SUD)
Jean-Michel	LACAU	Particulier
David	MANSUELLE	Direction Départementale des territoires et de la Mer des Bouches du Rhône - DDTM 13
Pierre	MINGAUD	Ville de la Penne sur Huveaune
Thomas	OLLIVIER	Association ALPHA
Jean-Luc	ORLANDINI	Particulier
Christian	PRESSUTO	Ville de la Penne sur Huveaune
Guy & Annie	TABUTAUD	Association Consommation Logement et Cadre de Vie - Union Régionale PACA - CLCV
Pierre	VIREY	Association de Défense de la Basse Vallée de l'Huveaune (ADEBVH/CLCV PACA)

Absents/Excusés

Jean-Marc	ALBERT	Conseil Général des Bouches-du-Rhône
Aurélié	BASCHIOU	Chambre des Métiers et de l'Artisanat - CMA 13
Jacques	BEVANCON	Confédération Générale des CIQ
Maurice	BONCINO	Particulier
Anne	CECCONELLO	Ville de Marseille
Yannick	COCHARD	MPM / Direction Infrastructure
Lucie	COHEN	Association du Parc d'Activités de Gémenos (APAGE)
Monique	CORDIER	Confédération Générale des CIQ
Bruno	DINEUR	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
Mario	FABRE	Conseil Développement Marseille Provence Métropole
Christian	HABANS	Ville de La Penne sur Huveaune

Jean-Christophe	LEYDET	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et de du Logement - DREAL PACA
Gilberte	MARCHIANO	Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune
Serge	MAURIN	ARKEMA
Roni	MICHEL	CIQ La Barasse
Raymond	PERES	Ville de la Penne sur Huveaune
Gérard	RAMPAL	Ville d'Aubagne
Isabelle	ROBILLARD	UDVN 13
André	SATURNINI	MPM
Claude	TOSTAIN	Particulier
Joël	VANNI	MPM
Helene	VITELLI	Ville de la Penne sur Huveaune

En tribune : Stéphane Rosso (Chef de projet RFF), Marion Picquet (Responsable territoriale AMOG), Diane Julien (Responsable territoriale AMOC), Pierre Thepenier (BET SYSTRA)

ORDRE DU JOUR

- Préambule sur participation éventuelle au micro-trottoir sur la concertation
- Synthèse des GT
- Conclusion du COTER
- Présentation et sélection des fuseaux
- Zoom Vallée de l'Huveaune et échanges
- Rappel et réponses des attendus du groupe de travail
- Préparation du prochain groupe de travail et synthèse des avis

DOCUMENTS ENVOYES / REMIS

- Note méthodologique sur la sélection des fuseaux
- Atlas d'assemblage des fuseaux
- Fiches fuseaux portant sur le territoire (avec zones identifiées tunnel, surface ou indéfinies)

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Intervention préalable de Mr Mingaud, maire de La Penne sur Huveaune.

Mr Mingaud précise la position des 5 maires de la Vallée de l'Huveaune (La Penne sur Huveaune, Roquefort la Bédoule, Aubagne, Gémenos et Cuges-les-pins) ainsi que celle de Mr le député Deflesselles : leur volonté est de bloquer le projet LGV PACA si un accord sur les modalités de passage n'est pas trouvé et validé par le territoire. La demande expresse a été faite par lettre aux décideurs, co-financeurs, de ne pas statuer sans l'accord des maires et des acteurs.

Impact du projet sur l'Huveaune et son milieu aquatique

La Fédération des Bouches du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique insiste sur le fait que des compensations devront être prévues non seulement sur les aspects hydrauliques mais également sur les aspects écologiques (compensations oubliées lors du projet 3ème voie Marseille Aubagne)

La vitesse des TAGV dans la Vallée:

Il ne s'agira pas de grande vitesse, celle-ci ne pouvant commencer qu'après le passage d'Aubagne. MPM précise qu'une vitesse de 270 km/h est totalement exclue sur cette portion du territoire. Les TAGV circuleront à des vitesses proches de celles des TER.

La fonctionnalité de la gare souterraine Marseille Saint Charles :

Il ne s'agira pas d'une gare exclusivement TAGV mais d'une gare pouvant accueillir des trains classiques/TER ou des trains TAGV, donnant ainsi la possibilité de développer largement les dessertes régionales et nationales.

La mixité TER / TAGV dans la vallée de l'Huveaune :

Le groupe évoque le risque de fragilisation du système ferroviaire et d'un blocage complet du réseau Sud-Est en cas d'incident dans la vallée de l'Huveaune.

L'insertion dans la Vallée de l'Huveaune :

- RFF présente la manière dont une quatrième voie pourrait s'insérer parallèlement aux voies existantes et les solutions techniques envisageables. Ces solutions (ripage d'autoroute, utilisation du foncier disponible, ripage des voies existantes...) permettent de limiter l'impact sur les espaces construits.

MPM précise que la 4^{ème} voie dans la Vallée de l'Huveaune était déjà prévue lors du débat public et demande que soit mis à disposition du groupe de travail ces éléments d'étude (préciser notamment entre où et où la quatrième voie était prévue) : que le projet LGV se fasse ou non la 4^{ème} voie est incontournable pour un réseau sécurisé et performant.

Le fait que « une seule voie supplémentaire – 4^{ème} voie – dans la vallée de l'Huveaune soit nécessaire pour atteindre les objectifs de desserte de la Région » est un élément nouveau et rassurant.

- Concernant le secteur de la Barasse, MPM demande que soient faits des relevés topographiques précis pour montrer que cette 4^{ème} voie peut s'inscrire sans toucher au bâti.

- Le groupe alerte RFF sur le fait d'utiliser du terrain où des fossés de drainage ont leur utilité (exemple fossé jouxtant l'autoroute). RFF rassure sur le fait que ces contraintes d'évacuation de l'eau seront bien prises en compte dans la conception du projet.

-Mr Dourmayan demande pourquoi on ne peut étendre dans la Vallée de l'Huveaune le tunnel de sortie de Marseille. RFF précise qu'une zone d'échange permettant aux trains de se rendre soit à la gare Marseille souterrain soit à la gare de surface est indispensable et que cette zone de 2- 3 kms nécessaires ne peut se faire qu'en surface.

Le fuseau B1 Nord Marseille

- RFF précise que les modalités d'insertion de la ligne dans ce fuseau ont évolué et que la seconde partie à hauteur de la zone des paluds et de la zone d'activités de Gémenos– identifiée en surface- est désormais proposée en tranchée couverte (actualisation de la fiche fuseau pour le GT4).

- La durée des travaux concernant les tranchées couvertes sont évoquées : entre 18 et 24 mois avec des mesures importantes d'accompagnement sur les portions touchées (relocalisation éventuelle pour les entreprises, mise à disposition de terres cultivables pour des maraichers, restitution à l'identique une fois la tranchée refermée..).

- MPM note que le fuseau B1-tel que présenté- passe près de points sensibles et très contraignants dans sa partie Sud Est : collège, piscine, maison de retraite

- La FNAUT relève le coût d'un passage en tranchée couverte sur les zones agricoles

- Le statut juridique de l'emprise de la tranchée couverte est demandé.

Le fuseau AB1 dit « alternatif »

- Pourquoi ne pas partir de la Barasse pour ce fuseau ?

- Existe t-il une alternative au site de la Barasse pour assurer la connexion des TER / TAGV à l'entrée Est de Marseille?

-Mr Le Maire de la Penne sur Huveaune note qu'il demeure beaucoup d'incertitudes sur ce fuseau pour son territoire et beaucoup d'inquiétudes : viaduc ou tunnel à l'entrée du fuseau?

Il s'oppose à un viaduc qui traverserait La Penne et demande un passage en tunnel.

- Impacts sur les quartiers ouest d'Aubagne, zone d'habitat diffus, à prendre en compte.
- Le passage dans la carrière Bronzo ne semble pas envisageable, la carrière ayant une autorisation d'exploitation jusqu'en 2039 avec des contraintes souterraines très fortes (exploitation à l'explosif..).
- Comment concilier ce fuseau et les travaux dans la zone d'adhésion du parc des Calanques ?
- Peut-on passer du fuseau AB1 au fuseau B2 au Nord de la carrière ?
- Autres remarques faites sur ce fuseau : Où commence la grande vitesse ? Est ce que ce fuseau correspond à la demande de L'UDVN13 ?

ATTENTES DU GROUPE POUR LE PROCHAIN GROUPE DE TRAVAIL

Documents à préparer

En terme de forme, le groupe souhaiterait que :

- les numéros apparaissent sur les fuseaux de passage lors de la présentation 3D pour mieux s'y repérer
- figurent les tracés des métros sur la présentation 3D
- soit mis sur la carte les zones de tranchées couvertes (*demande de l'association vivre à Gémenos pour qui l'enfouissement est essentiel et peut changer la donne-que ce soit en tunnel ou en tranchée couverte « c'est la même chose : au final cela protège les riverains ».*)
- la carte intégrant l'ensemble des fuseaux de manière superposée soit mise à leur disposition pour faciliter la comparaison de ceux –ci (préciser dessus, noms et points nodaux) et pour avoir une vision générale et claire des différents fuseaux
- Les fiches fuseaux réactualisées AB1, B1, B2, B3 (codes couleurs et actualisation des coûts des différents fuseaux avec une homogénéisation des limites de section)
Tableau récapitulatif des différents fuseaux intégrant les coûts /linéaire/temps de parcours pour en faciliter la lecture et la comparaison
- La grille multicritères

Etude point nodal AB1 vers B2 (au Nord de la carrière)

Etude scénario Zéro (référence au courrier adressé aux acteurs par le Président de la Région) et diagnostic état actuel :

Etat d'usure des voies existantes, capacité avant et après régénération des voies

Eléments 4ème voie Marseille-Aubagne débat Public

Sur le bruit ferroviaire - Cf précédentes demandes

- Eléments sur l'amélioration du bruit ferroviaire depuis 10 ans des différents trains (TAGV, Corail, TER)
NB : Les relevés acoustiques MAT n'ont pas pu être présentés à l'oral mais sont précisés dans la présentation du GT.

Réponses à apporter:

- Compatibilité travaux en zone d'adhésion du Parc ?
- Statut tranché couverte ?
- Sur les gares TAGV :
 - exemples de zones de chalandise des gares excentrées (Le Creusot)